

# Les prisonniers revendiquent leur droit à la dignité humaine

Une trentaine de personnes incarcérées dans le Centre pénitentiaire de Luxembourg à Schressig revendiquent leur droit à la dignité humaine et exigent le respect des Droits de l'homme dans une lettre datée au 14 septembre 2004, parvenue hier à notre rédaction suite à une fausse adresse, adressée au Grand-Duc, au Premier ministre, aux députés, au Ministère de la santé, au Ministère de la famille et de l'intégration, au ministre de la justice, aux directions des centres pénitenciers, aux partis politiques et à la presse nationale et internationale e. a..

Les raisons pour lesquelles l'«ambiance» se traduirait à la «colère» et à la «rage» et que le «malaise» au CPL s'amplifierait de jour en jour sont jugées «intolérables» dans un pays démocratique et énumérées en détail dans ladite lettre ouverte.

Des détenus condamnés à de longues peines privatives de liberté sont logés dans des cellules communes pendant trois ou quatre années. En préventive de nombreux détenus dorment par terre sur un matelas dans des cellules prévues individuelles. Les détenus ayant commis des délits ou crimes les plus divers sont mélangés, sans qu'il soit pris en considération le degré de réinsertion possible de chacun. Le risque de récurrence serait ainsi agrandi. Des détenus toxicomanes profonds sont mélangés avec des détenus qui ne veulent rien à faire

avec des drogues mais doivent partager la même cellule pendant de nombreux mois.

Plus loin, dans leur lettre, les prisonniers se plaignent que les ateliers du CPL ne proposeraient que du travail à un tiers des détenus alors qu'un règlement grand-ducal arrête que toute personne condamnée en correctionnelle ou criminelle doit travailler.

Suivant l'évaluation exprimée par les prisonniers signataires de la lettre «les mesures de réinsertion sont quasiment inexistantes, sauf pour quelques détenus privilégiés». Ils soulignent dans ce contexte que «les professionnels qui travaillent au sein de la prison sont en nombre beaucoup trop réduit», que «certains de ces professionnels ne travaillent pas du tout en âme et conscience», et que «90% des détenus considèrent la déléguée du Procureur d'Etat comme une personne inexpérimenté pratiquant des méthodes dignes d'un régime totalitaire» ainsi que «les membres de la commission pénitentiaire prennent des décisions très souvent profondément inhumaines qui ne respectent en aucun cas la dignité humaine».

Lorsque des détenus travailleraient à leur réinsertion sociale, ils ne seraient ni encouragés ni soutenus.

Plus de 80% des détenus seraient constitués de ressortissants étrangers dont certains attendraient pendant plus d'une année l'avis sur la

question d'expulsion. Des dossiers dormiraient et traîneraient et la politique ne serait ni claire ni nette car de nom-

breux mois après l'avis une décision définitive ne serait toujours pas prise. Ces gens ne seraient pas non plus pris

en charge par les services SCAS ou SPSE.

Pour appuyer leurs revendications au ministre de la jus-

tice, les détenus menacent avec une «grève générale programmée».

